

La gazette du Val-Doré

Journal d'information de la commune du Val Doré

N° 8

Octobre 2021

LES NOUVELLES DE LA COMMUNE

PERMANENCES MAIRIE PENDANT L'ETE



: 02 32 30 11 40

Nouvelle adresse E-mail : mairielevaldore@gmail.com

Site internet : le-val-dore27190.fr

Facebook : @Commune Le Val-Doré

Permanence Le Fresne : jeudi de 16h30 à 19h (bureau annexe de la mairie/urbanisme). **L'annexe de la mairie du Fresne est fermée. Nous vous tiendrons informés dès sa réouverture.**

Permanence Orvaux : lundi de 14h à 19h jeudi de 9h à 12h

Evènements à venir jusqu'à la fin de l'année

Ramassage des déchets le 17 Octobre 2021.

Au Fresne et à Orvaux 14h30-17h30

Avis aux Volontaires !



RAMASSAGE DE DECHETS
LE VAL-DORE
Dimanche 17 Octobre 2021
De 14h30 à 17h30

RDV à 14h30 devant les Mairies du Fresne et d'Orvaux
Gants et sacs poubelle fournis
Les enfants doivent être accompagnés par leurs parents

Halloween le 31 Octobre 2021.

A la mairie d'Orvaux de 15h à 17h



Dimanche 31 Octobre 2021
Le Val-Doré
Sorcières, vampires, monstres... on vous attend nombreux à la Mairie d'Orvaux pour fêter Halloween !

Distribution de bonbons entre 15h00 et 17h00

Organisé par la Commune du Val-Doré

Noël des enfants le 12 Décembre 2021



INFOS UTILES

- **Télé Assistance Séniors**

La mairie a décidé d'une participation financière de 7 euros par mois pour les habitants bénéficiant d'une télé assistance pour personnes âgées. Les personnes concernées doivent se faire connaître en Mairie.

- **Noël des aînés**

Cette année encore, le repas des aînés ne pourra avoir lieu compte tenu des consignes sanitaires. Un colis sera remis aux habitants de la commune âgés de 65 et plus.

- **Voisinage**

Beaucoup d'habitants de la commune se plaignent des aboiements des chiens de leurs voisins. Afin de respecter la tranquillité de chacun, nous vous demandons de prendre les mesures nécessaires pour cesser ou atténuer cette nuisance sonore.

- **Entretien et élagage**

Pensez à entretenir vos trottoirs et à élaguer vos branches qui dépassent sur la voie et sur les réseaux publics

- **Nouveaux arrivants dans la commune**

Les nouveaux arrivants dans la commune sont invités à se faire connaître pour bénéficier des actions de la commune (Colis des aînés, Noël des enfants de moins de 12 ans non scolarisés dans la commune...).